

10 avril 2015
Communiqué de presse



www.cnaemo.com

Hommage à Jacques GASZTOWTT

Notre mouvement a tenu lors de ses Assises de Narbonne à rendre hommage dès le vendredi 20 mars par une minute de silence, à Jacques GASZTOWTT, éducateur qui a perdu la vie dans l'exercice de sa mission au sein du Service Social de Protection de l'Enfance de NANTES. Nous avons pu constater, lors de ses obsèques, combien l'équipe dont faisait partie Jacques et l'encadrement étaient extrêmement affectés par sa disparition et les conditions dans lesquelles elle est survenue. Nous avons pu réaliser combien Jacques était apprécié, combien il était porteur dans sa pratique quotidienne de valeurs humanistes qui fondaient son engagement dans sa mission.

Nous évoquons, lors d'une brève allocution aux Assises du CNAEMO à Narbonne les risques du métier et nous insistons aussi sur la qualité des suivis qui permettaient souvent d'éviter des passages à l'acte aussi dramatiques.

Evoquer les risques du métier ne signifie en rien accepter la fatalité des situations qui peuvent « dérapier ». C'est seulement reconnaître la difficulté intrinsèque de nos missions, les tensions que nous devons souvent apaiser, les enjeux que nous sommes amenés à décrypter afin d'établir des actions éducatives adaptées à chacune de ces situations et ainsi pouvoir anticiper tout risque de violence. C'est, comme nous l'affirmions lors de nos Assises de LYON en 2011, accepter de « s'engager au risque de la rencontre » mais bien évidemment selon certaines conditions et précautions préalables.

Reconnaître ces risques et ces difficultés nous conduit à considérer que tout suivi, toute prise en charge en AEMO ou AED nécessitent des évaluations régulières en équipe pluridisciplinaire afin de pouvoir analyser au mieux les situations qui nous sont confiées et d'élaborer collectivement des modalités d'intervention qui soient d'une part, les plus idoines possibles dans l'intérêt des enfants et de leurs parents et d'autre part qui ne mettent pas par trop, en difficulté et encore moins en danger le travailleur social dans l'exercice de sa mission. En effet, nous ne pouvons pas exercer notre métier dans la peur ou dans la crainte. Nous devons pouvoir créer, par une élaboration collective et préalable à toute intervention, les conditions propices à la mise en œuvre d'une action éducative répondant aux besoins de la situation.

Reconnaître les risques du métier dans le champ de la protection de l'enfance en général et du milieu ouvert en particulier, nécessite justement des instances de régulations régulières et instituées, entre les institutions judiciaires, administratives et associatives, dans le respect de leurs spécificités. Ces instances doivent évaluer les conditions, et donc les moyens,

nécessaires et acceptables à l'exercice de nos missions afin de ne pas mettre en péril les travailleurs sociaux qui se rendent auprès des familles. Nous pouvons noter à cet égard qu'il règne dans certains quartiers, dans certaines villes, un climat parfois de violence, parfois de non droit qui rend extrêmement périlleux, pour ne pas dire impossible l'exercice de notre mission de protection de l'enfance. Nous savons que l'accompagnement de droits de visite médiatisés nécessite un encadrement conséquent et spécialement formé pour contenir les très fortes tensions qui s'y présentent.

Si ce tragique événement nous rappelle les risques de notre mission, il n'est pas question pour notre mouvement d'alimenter une quelconque psychose qui ne pourrait qu'entraîner des réflexes sécuritaires incompatibles avec l'exercice de notre action basée sur la relation, la confiance, et le respect mutuel. Ce type d'événement, aussi insupportable soit-il, reste toutefois et fort heureusement assez exceptionnel. Ce qui n'oblitére en aucune manière la réalité parfois très tendue des situations auxquelles nous devons faire face.

Le CNAEMO tient, une nouvelle fois, à honorer la mémoire de Jacques GASZTOWTT et à adresser ses plus sincères soutiens à sa famille.

Le CNAEMO tient à assurer de sa proximité le SSPE, dans cette rude épreuve et dans tout ce qu'il entreprend actuellement pour tirer tous les enseignements de ce drame.

Faut-il regretter que ce tragique événement n'ait pas fait l'objet d'une couverture médiatique à la hauteur de ce qu'il révèle ? Peut-être ! L'action Educative en Milieu Ouvert manque, de toute évidence de reconnaissance et le silence médiatique en est très probablement un des symptômes. Mais nous devons, plus que jamais, rester d'une extrême vigilance quant aux moyens qui sont et nous seront alloués pour mener à bien, dans des conditions adaptées, notre essentielle mission de protection de l'enfance. Mission de service public difficile, complexe et délicate mais qui participe de nos principes de solidarité Républicaine auxquels nous ne pouvons et ne devons, en aucune façon déroger.

Le Conseil d'Administration du CNAEMO.

1^{er} Avril 2015.

Contact Presse du CNAEMO:

Sandrine Dautigny

Déléguée générale

Tel : 09 82 35 42 00 – 06 27 95 29 86

Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

24, rue de Bourgogne – 59 000 Lille